



### Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte-rendu de la 37<sup>e</sup> séance

**De Westminster au Palais Bourbon : enquêter auprès des parlementaires**

6 octobre 2017

Florence Faucher (CEE) introduit la séance en présentant Emma Crewe. Anthropologue à la SOAS (School of Oriental and African Studies-University of London), celle-ci a travaillé sur le développement et l'aide internationale, en Asie du Sud et en Afrique de l'Est. Plus récemment, elle s'est intéressée aux institutions politiques en Grande-Bretagne, et notamment au parlement britannique, qu'elle a été la première à étudier dans une perspective anthropologique et auxquelles elle a consacré plusieurs ouvrages dont le dernier s'intitule *Commons and Lords: a Short Anthropology of Parliament* (Londres, Haus Publishing, 2015). Alors que l'anthropologie traite traditionnellement de sociétés lointaines, la tendance à tourner le regard vers nos propres sociétés ouvre cependant de nouvelles questions de recherche. En France, le travail pionnier

de Marc Abélès a en partie inspiré celui d'Emma Crewe, qui a été la première à étudier en profondeur le travail quotidien dans les deux Chambres du parlement britannique, pour interroger les ressorts du politique dans nos sociétés. Bien qu'engagée actuellement dans de nouvelles recherches en Asie et en Afrique, elle présente aujourd'hui son enquête au sein des institutions britanniques et revient sur son approche du terrain et la manière dont l'ethnographie peut changer notre regard sur l'objet parlementaire. Son discutant est Olivier Rozenberg (CEE), qui étudie les institutions parlementaires dans une perspective sociologique<sup>1</sup>.

## Emma Crewe

Emma Crewe introduit son enquête sur le Palais de Westminster par deux images. La première (ci-dessous) suscite des réactions contrastées. Pour certains, elle évoque le glorieux passé impérial de la Grande-Bretagne, pour d'autres, elle est plutôt un symbole de l'impérialisme britannique. On ne se sent donc pas toujours à l'aise dans ce palais, et même le personnel qui y travaille a souvent une attitude ambivalente à l'égard de ce lieu



© Michael D. Beckwith

La deuxième photographie (ci-dessous) révèle une toute autre image, connue de tous à Westminster : celle d'un palais en train de tomber en ruine, infesté par les souris et dont il est impossible de faire sortir les parlementaires pour le restaurer. Le conservatisme de ces derniers est la raison la plus communément admise. Emma Crewe voit une autre explication : la vie des

---

<sup>1</sup> Il a notamment co-dirigé avec C. Heffer, C. Neuhold et J. Smith, *The Palgrave Handbook of National Parliaments and the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

élus est devenue tellement éclatée que cet espace physique est l'un des rares qui assure une continuité à leur quotidien professionnel. La démarche ethnographique est d'une aide précieuse pour mettre au jour ce type de raisonnement.



© UK Parliament

En Grande-Bretagne contrairement à ce qui se passe en France, celle-ci est souvent perçue, notamment par les politistes, comme manquant de rigueur. Pour Emma Crewe, il n'en est rien. L'ethnographie n'est pas une simple technique, c'est un processus social et politique d'une grande complexité, qui ne se réduit pas à parler avec certaines personnes, mais à les regarder, à faire des choses avec elles, à observer de près leurs différences et les relations qui se tissent entre elles, à analyser l'influence de sa propre présence sur ces personnes et inversement l'effet qu'elles ont sur le chercheur ou la chercheuse. Pour l'ethnographe, la tâche la plus intéressante, mais aussi la plus difficile, est de découvrir les « traditions silencieuses » qui régissent le milieu observé, souvent invisibles parce que tenues pour acquises, comme allant de soi par les personnes observées. Ce défi est particulièrement difficile à relever quand l'ethnographie est pratiquée non dans des pays lointains mais dans sa propre société.

Emma Crewe s'est inspirée de travaux antérieurs sur des objets similaires, ceux de Richard Fenno sur les députés et leurs électeurs<sup>2</sup> ou ceux de Jack Weatherford<sup>3</sup> sur l'importance des rites dans les luttes de pouvoir entre politiciens. Elle déplore toutefois le parti pris fonctionnaliste de la grille explicative de ce dernier. Sa principale source d'inspiration théorique a été Marc

---

<sup>2</sup> R. Fenno, *Going Home: Black Representatives and their Constituents*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

<sup>3</sup> J. M. Weatherford, « Tribal Politics in Washington », *Political and Legal Anthropological Review*, 1993.

Abélès, dont elle apprécie notamment la critique du fonctionnalisme et l'interprétation des rituels. Ces derniers sont au cœur du quotidien parlementaire et il est très difficile d'en faire une ethnographie fidèle. A ses yeux, Abélès y est parvenu.

Elle a également été influencée par les travaux de Jean-Pierre Olivier de Sardan sur le développement, qui parviennent à tenir compte, simultanément, des individus *et* des structures et à analyser leur interaction, ce que la perspective poststructuraliste d'Abélès ne permet pas. Elle a aussi puisé dans le pragmatisme américain. Surtout Emma Crewe s'est efforcée de rendre ses livres accessibles, tant aux chercheurs d'autres disciplines qu'aux élites politiques. L'écriture est au cœur de son travail d'ethnographe.

Emma Crewe expose ensuite sa pratique de l'ethnographie comme méthode de recherche, en commençant par la question de l'accès au terrain. Quand elle a commencé son enquête, elle n'avait pas conscience qu'accéder au parlement pourrait être difficile. Elle s'est présentée un jour au palais de Westminster et a été introduite auprès du Secrétaire général des parlements (*Clerk of the Parliaments*, directeur du *House of Lords Management Board*), qui dirige l'administration de l'institution. Il a débouché une bouteille de très bon sauvignon et ensemble, ils ont parlé du projet de recherche d'Emma Crewe sur la Chambre des Lords. A cette époque, le Palais était relativement à l'écart des controverses. Le Secrétaire général lui a donné son accord pour engager sa recherche, pensant peut-être qu'une personne prête à faire un véritable travail de terrain pourrait donner une meilleure image de cette institution, si mal comprise des journalistes et des chercheurs. Par la suite, du fait peut-être de la relation amicale qui s'est nouée entre eux, le Secrétaire général a défendu l'accès au terrain de la chercheuse face à tous ceux qui mettaient sa présence en cause. Il est impossible de faire de l'ethnographie sans se lier d'amitié avec les personnes du terrain, ou du moins sans en donner l'impression, de manière à ces dernières fassent confiance au chercheur ou à la chercheuse et se confient à lui/elle. Il ne s'agit pas cependant d'établir des relations intimes. Devenir trop proche de l'une des personnes sur lesquelles on enquête peut donner l'impression de prendre parti et de trahir les autres personnes.

Emma Crewe a principalement utilisé le café de Portcullis House et l'entrée des divers *Committee rooms* pour prendre contact avec les parlementaires qu'elle espérait rencontrer. Durant les deux minutes dont elle disposait, elle mettait tout en œuvre pour les convaincre sur un mode flatteur qu'ils étaient « la » personne qu'elle devait voir pour son enquête, jusqu'à ce qu'elle obtienne les coordonnées de leur secrétaire pour programmer un entretien. Avec le

temps, elle a appris à connaître les parlementaires, à dépasser ses préjugés sur la classe politique, à voir en eux des hommes comme les autres.

La question principale qui traverse sa recherche est celle de la nature du travail politique. Pour l'aborder, elle a utilisé quatre types de matériaux : les interactions avec les enquêtés (entretiens et conversations informelles), l'observation du travail parlementaire, les « mini-histoires » qui rythment la vie du parlement (controverses, débats parlementaires autour d'un texte précis, etc.) et la littérature existante (publications, émissions, biographies etc.).

**Methods – research in the Westminster Parliament** 

<b>Interaction</b>	<b>Observation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formal interviews with: 121 peers, 44 MPs, 24 former MPs (18 of these were peers) and over 100 staff, civil servants, or journalists</li><li>• Informal conversations/gossip and shadowing MPs/peers</li><li>• Participation in policy forums</li><li>• Advising Commons' officials</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chamber &amp; Select Committees</li><li>• APPGs &amp; other meetings</li><li>• Media (press, radio, TV, web, twitter)</li><li>• Seven constituencies: surgeries &amp; meetings</li></ul>
<b>Mini-histories</b>	<b>Lit review, analysis &amp; outputs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• House of Lords Bill 1999</li><li>• Children's and Families Bill 2014</li><li>• Selection of an candidate</li><li>• Eastleigh by-election</li><li>• History of the expenses scandal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Review of biographies &amp; literature</li><li>• Report for parliament</li><li>• Journal articles</li><li>• Two books (two long, one short)</li><li>• Radio programmes and talks</li></ul>

Emma Crewe dit avoir passé beaucoup de temps avec les collaborateurs et collaboratrices des parlementaires, qui savent énormément de choses sur le fonctionnement concret de l'institution. Parce qu'elle a voulu protéger leur anonymat, on lui a reproché de ne pas citer ses sources. Elle invite ceux qui lui ont adressé ces reproches à vérifier par eux-mêmes, à réaliser aussi des ethnographies du parlement, et voir s'ils aboutissent à d'autres interprétations. Les « mini-histoires » l'ont aidée à percevoir les continuités, à restituer les choses observées dans le temps long. La chercheuse s'est ainsi interrogée, en suivant les élections partielles de Eastleigh, sur le temps que les députés consacrent au porte-à-porte, activité pourtant extrêmement chronophage par rapport au gain électoral produit. Elle l'explique par une sorte d'addiction à la campagne, à l'excitation qu'elle produit. Autre innovation méthodologique, Emma Crewe a soumis ses brouillons de publication aux personnes observées, initialement

pour des raisons éthiques, mais les réponses et les commentaires qu'elle a reçus lui ont permis d'enrichir considérablement son interprétation.

Emma Crewe expose ensuite deux points sur la rigueur méthodologique en vue d'augmenter le pouvoir de conviction des écrits. Le premier concerne la réflexivité. Elle a remarqué, bien sûr, de grandes différences entre le travail des hommes et celui des femmes mais qui contredisent l'idée selon laquelle le parlement est une institution machiste : les femmes de la Chambre des Lords, bien que moins nombreuses que les hommes, y sont en position de force et les éclipsent souvent. A la Chambre des Communes, la situation est inversée : l'environnement est très compétitif et les inégalités de genre sont au cœur de l'organisation. La chercheuse n'aurait pas noté ces dernières si elle n'avait pas été elle-même concernée, en tant que femme. Inversement, elle dit n'a pas été tentée d'approfondir certaines thématiques dont elle n'a pas d'expérience personnelle, comme la situation des parlementaires homosexuels.

Le second point consiste à considérer les processus étudiés dans leur diversité et leur temporalité. En fonction des lieux et des moments, les politiciens n'endossent pas les mêmes rôles ; il faut donc les suivre dans la durée. Ainsi, Emma Crewe a étudié la fabrique de la loi, cœur du travail des parlementaires, en suivant l'élaboration d'une clause particulière. Ses collègues britanniques étudient généralement la loi en analysant le texte. Cette analyse est évidemment très importante mais ne permet pas de comprendre qui influence le texte. La chercheuse a donc suivi de très près l'évolution d'une partie de 250 mots figurant dans un projet de loi sur la garde des enfants, retraçant l'histoire de la clause sur le partage de la garde parentale. Derrière la scène d'un sujet *a priori* consensuel, il y a eu des batailles politiques intenses et des arrangements difficiles, avant de parvenir au compromis final. En fait il lui semble que le travail législatif fonctionne mieux quand le débat est politisé, que des lignes partisans tranchées s'expriment et s'opposent.

Emma Crewe conclut son intervention en présentant un nouveau programme de recherche qu'elle coordonne sur l'étude des parlements birman et éthiopien. Dans une perspective pluridisciplinaire, à la croisée de l'anthropologie, de l'histoire, des études de genre et des arts, il s'agit de soutenir la recherche indépendante sur ces institutions dans des pays où il n'existe pas de réelle liberté de la presse.

## Olivier Rozenberg

La science politique française est aujourd'hui ouverte à l'ethnographie. Emma Crewe a d'ailleurs contribué au *Traité d'études parlementaires* qu'Olivier Rozenberg codirige et qui paraîtra prochainement<sup>4</sup>. Il reconnaît l'importance de nombreux éléments qu'elle avance dans son travail pour comprendre le fonctionnement concret du parlement, comme les discussions avec les collaborateurs comme avec les élus ou la nécessité d'une approche processuelle du travail législatif, sur le temps long. Plus généralement, il trouve très appréciable que la chercheuse ait étudié le fonctionnement de Westminster et pas seulement le travail des parlementaires au sein de leurs circonscriptions. En France, l'ethnographie politique porte surtout sur les électeurs et les interactions à la base et très peu sur les institutions.

Olivier Rozenberg met en lumière quatre éléments importants dans la conception du travail anthropologique d'Emma Crewe. Premièrement, l'immersion et le recours à une multiplicité de techniques d'enquête sur le terrain. Deuxièmement, la réflexivité, par un effort d'identification des biais de l'enquête qui permet de produire des résultats supplémentaires. Troisièmement, la production de résultats et de conclusions originaux. Le quatrième élément se rapproche d'une sorte d'épistémologie de la complexité, avec l'idée que l'ethnographie serait la plus à même de saisir la complexité des organisations étudiées. Sur ce point, Olivier Rozenberg se déclare moins convaincu. A ses yeux, la capacité à saisir la complexité d'un objet ne suffit pas à asseoir la légitimité des sciences sociales, il faut monter en généralité, faire apparaître des régularités dans les processus étudiés, au-delà de la seule connaissance de leurs particularités.

Le chercheur formule ensuite trois critiques. Premièrement, certains acteurs parlementaires sont plus difficiles à rencontrer parce qu'ils ne viennent pas, ou très peu, au parlement. Un ouvrage récent de sociologie des parlementaires français montre qu'il y a une individualisation de la profession politique et que ceux-ci passent de plus en plus de temps hors du parlement ou dans leur bureau<sup>5</sup>. Etudier ces organisations qui tendent à perdre leur substance constitue donc un défi pour l'anthropologie.

---

<sup>4</sup> O. Rozenberg, E. Thiers, *Traité d'études parlementaires*, Bruxelles, Paris, Larcier (à paraître).

<sup>5</sup> J. Boelaert, S. Micho, E. Ollion, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017.

Deuxième critique : Emma Crewe ne court-elle pas le risque de tomber dans un excès de réflexivité ? Parfois, la subjectivité amène l'anthropologue à parler plus d'elle-même ou de lui-même que de son terrain. La troisième critique d'Olivier Rozenberg fait écho à la discussion engagée par Bruno Latour dans son ethnographie du Conseil d'Etat<sup>6</sup> : l'anthropologie ne doit pas s'attacher uniquement à dépeindre les folklores d'une organisation donnée ; elle doit analyser la façon dont l'organisation produit sa propre notion de vérité, d'humanité, de démocratie, etc., et examiner le rapport de ces notions avec celles produites en d'autres lieux. En l'occurrence, il s'agit donc non seulement de comprendre le parlement, mais d'analyser le type de démocratie produite par le parlement, au-delà de la simple description des rites de l'assemblée que fait par exemple Marc Abélès dans son ouvrage *Un ethnologue à l'Assemblée* (Paris, Odile Jacob, 2001).

Emma Crewe répond en affirmant qu'elle a trouvé très stimulantes les analyses de Bruno Latour sur la production du savoir, et sur la manière très particulière qu'ont les parlementaires de produire de la preuve pour concevoir la loi. Elle trouve néanmoins moins pertinente la critique qu'Olivier fait d'Abélès : le rituel est essentiel pour comprendre les rapports sociaux, l'exercice du pouvoir. Si l'on néglige les rituels, on ne peut pas vraiment comprendre les espaces que l'on étudie, ce qui n'implique pas nécessairement d'« exotiser » ces derniers. Comme l'anthropologue américain Donald V. Kurtz, elle considère que le processus de ritualisation reste fondamental.

Beaucoup des autres remarques d'Olivier Rozenberg concernant son travail ne sont pas nécessairement généralisables à l'anthropologie dans son ensemble. Emma Crewe ne pense pas que l'ethnographie soit la seule voie d'accès à la complexité ; c'est une approche parmi d'autres. Concernant la subjectivité, elle convient qu'on lui confère parfois trop d'importance et que cela peut dévier en un récit sur les chercheurs. Un anthropologue de la SOAS est retourné dans un village indien, en compagnie d'une jeune collègue, trente ans après ses premières enquêtes<sup>7</sup>. Si l'on tient compte de leur différence de subjectivité, les ethnographies qu'ils ont produites auraient dû être très différentes alors qu'elles se recoupent fortement. Donc, il ne faut pas surestimer le rôle joué par la subjectivité, la rigueur ethnographique impose un effort permanent de réflexivité et elle apporte souvent beaucoup à l'analyse.

---

<sup>6</sup> B. Latour, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>7</sup> A. Tilche et E. Simpson, « On trusting ethnography: Serendipity and the reflexive return to the fields of Gujarat », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 2017.



## Discussion avec le public

Une première série de questions porte sur des conseils qu'aurait à donner l'anthropologue pour la réalisation d'entretiens avec les élites et sur l'usage des débats parlementaires dans son analyse.

Emma Crewe indique que dans sa carrière antérieure, elle a réalisé très peu d'entretiens avec des élites ; son entrée sur le terrain parlementaire a donc inversé les rapports de pouvoir entre l'enquêtrice et les personnes auprès desquelles elle a enquêté. Elle s'est toujours efforcée de ne pas se sentir offensée par les réponses négatives venant de parlementaires irrités, de limiter les refus en flattant leur ego, en les mettant en valeur. Réaliser des entretiens avec des élites suppose beaucoup de concentration et un bon sens de l'improvisation ; il faut leur faire comprendre qu'on s'intéresse à leur histoire en particulier, qu'on ne les traite pas comme les autres, qu'on écoute avec beaucoup d'attention ce qu'ils ont à nous dire. Si on y parvient, la conversation peut durer et ressembler à une forme d'entretien thérapeutique ! De fait, Emma Crewe s'est construite la réputation d'une sorte de psychothérapeute parmi les parlementaires, qui se confiaient à elle car ils la savaient respectueuse et discrète. Pour les débats parlementaires, elle a utilisé les vidéos des séances, beaucoup plus riches que les transcriptions des débats, qui permettent de mieux comprendre ce qui se passe.

Olivier Rozenberg va dans le même sens qu'elle, en affirmant qu'il s'agit moins de préparer les entretiens longuement et avec beaucoup de minutie que d'être extrêmement concentré pendant la rencontre. Par ailleurs, en tant que Français, cela a été beaucoup plus facile pour lui d'interviewer des parlementaires à Londres.

Nonna Mayer s'interroge sur la manière dont Emma Crewe obtient l'accord des enquêtés pour réaliser l'entretien : jusqu'où est-elle allée pour créer cette « illusion d'amitié » ? Est-ce de l'empathie ou de la sympathie qu'elle met en œuvre ? S'est-elle vraiment liée d'amitié avec les personnes observées ? Comment fait-on lorsque l'on n'aime pas les personnes que l'on étudie ? Par ailleurs, les parlementaires femmes ont-elles des comportements spécifiques ?

Emma Crewe répond qu'elle ne s'est pas réellement liée d'amitié avec les politiciens qu'elle a rencontrés. Tant qu'elle les étudiait, elle ne voulait pas devenir trop proche ni accepter de cadeaux (de l'argent, du travail) pour préserver son indépendance. Elle considère que pour mener une bonne ethnographie, il faut avoir beaucoup d'empathie, mais pas nécessairement de la sympathie. Néanmoins, elle a finalement éprouvé de la sympathie pour certains enquêtés.

Elle était la première ethnographe des institutions parlementaires britanniques et cela aurait été dommage que son travail soit un échec. Lors de ses enquêtes antérieures dans des pays en développement, la chercheuse avait été très critique vis-à-vis des ONG qui s'immiscent dans les affaires nationales en prétendant faire le bien. Mais dans le cas des parlementaires, s'ils sont souvent vus comme des politiciens avides de pouvoir ; en réalité, ils en ont fort peu. Les différences de genre sont difficilement observables dans le travail politique, étant donné les différences existant entre les deux institutions étudiées. A la Chambre des Lords, les femmes excellaient dans la formulation de critiques acerbes, mais courtoises. A la Chambre des Communes, les femmes étaient plus discrètes lors des débats mais très actives auprès des électeurs, une forme de travail social conforme aux normes de genre mais qui les aide à se sentir plus à l'aise dans leur activité.

Une autre question porte sur l'éventualité que l'ethnographe choisisse parfois de s'autocensurer afin de préserver son accès au terrain.

Emma Crewe explique qu'elle ne s'est jamais censurée. Elle a toujours dit clairement aux parlementaires qu'elle s'efforçait d'articuler différents points de vue. De fait, elle s'est brouillée avec des personnes qui auraient pu lui fermer l'accès au terrain mais d'autres l'ont soutenue et par ailleurs, l'hostilité a fini par retomber.

Olivier Rozenberg demande si la chercheuse n'a pas observé de zones grises dans lesquelles se traitaient des affaires d'argent, où se distribuait de petits privilèges à la limite de la corruption, choses fréquentes dans ce type d'institution. A sa connaissance, elle n'a rien écrit sur ces sujets ; était-ce pour préserver ses rapports avec les enquêtés ? Abélès n'en parle pas non plus. Ce n'est que depuis peu qu'une jeune génération de journalistes, comme ceux de *Médiapart* en France, moins proches du monde politique, soulève la question.

Emma Crewe a commencé son enquête à la Chambre des Communes juste après le scandale des dépenses parlementaires de 2009, pour lesquelles quatre députés et deux lords ont été condamnés à de peines de prison. Elle devait faire un choix : soit elle consacrait son étude à la corruption, soit elle ne s'attardait pas sur ce sujet. Son livre traite finalement d'un moment très particulier, la réponse au scandale des dépenses, mais il ne s'agit pas d'une histoire de corruption financière. Depuis 2009, de tels dépassements auraient d'ailleurs été difficiles à effectuer car les Lords déclarent désormais toutes leurs dépenses sur internet. Et si l'on veut écrire sur la corruption au Royaume Uni il faudrait plutôt s'intéresser à la corruption financière,

notamment aux lobbyistes payés par des entreprises pour faire pression sur les parlementaires. Un autre type de collusion existe entre les politiciens et les journalistes politiques, qui sont souvent proches d'un parti politique et reflètent son point de vue, sans que leurs lecteurs en aient conscience.

Une question porte sur la technique utilisée pour suivre une disposition en particulier dans le processus de l'élaboration d'une loi : pourquoi et comment a-t-elle choisi cette clause relative au droit des enfants plutôt qu'une autre ?

Emma Crewe explique avoir demandé leur avis à une quinzaine de personnes : le Secrétaire général, des députés, des journalistes dont celui de la BBC qui connaît tout des affaires parlementaires, etc. Parmi différentes suggestions, elle a fait le choix de la clause relative au droit des enfants à cause de l'idée que la législation sur les enfants ne serait pas contaminée par la politique. Bien sûr, les débats ont été intensément politiques ; les défenseurs des droits des parents sont toujours du côté du gouvernement et ceux des droits des enfants, du côté de l'opposition. Suivre le processus dans plusieurs lieux très différents au même moment, collecter l'information à travers ses réseaux s'est avéré complexe.

Florence Faucher demande à Emma Crewe comment elle a eu l'idée de travailler sur le parlement et si, outre une éventuelle spécificité des femmes parlementaires, elle a observé d'autres spécificités liées à l'appartenance à une minorité ethnique. Enfin, elle interroge la La chercheuse indique avoir eu plusieurs raisons personnelles de s'intéresser à la Chambre des Lords. D'abord, sa grossesse l'obligeait à choisir un terrain plus proche que ses terrains habituels. Ensuite, elle ressentait une sorte de colère envers cette institution, symbole des privilèges de classe, même si *in fine*, elle a développé une certaine sympathie à son égard. Enfin, comme le disait Olivier, les parlements sont des objets d'étude parfaits pour les anthropologues, comme un miroir grossissant de la société qu'ils représentent. Certains des membres de la Chambre des Lords appartenant à des minorités ethniques recevaient parfois des menaces de mort et par conséquent, beaucoup refusaient de parler de leur situation. A la Chambre des Communes, Emma Crewe a eu connaissance de cas intéressants, comme celui d'un parlementaire asiatique dont le père avait fait de la politique en Inde et qui décrivait les sollicitations qu'il recevait à cause de son origine. Elle a essayé d'étudier ce problème plus en détail mais elle n'a pas pu obtenir facilement d'entretiens avec des parlementaires noirs ou asiatiques. Cela aurait été sans doute plus facile s'ils étaient approchés par une ethnologue

appartenant au même groupe ethnique.

Enfin, son passage de la Chambre des Lords à la Chambre des Communes aux communes s'est fait sans difficulté, nombre de ses collègues la poussant à le faire. Elle ne s'est jamais ennuyée : le parlement est un lieu captivant, un théâtre où beaucoup de choses se passent en même temps.

Nonna Mayer demande à Emma Crewe quelle place elle a accordé à l'espace, aux couleurs, au décor, etc. et si, par ailleurs, elle utilisé un enregistreur.

La chercheuse répond qu'elle n'a peut-être pas suffisamment développé son analyse de l'espace. Elle s'est intéressée à la manière dont les parlementaires, au quotidien fragmenté par une multiplicité de rencontres dans des lieux différents, s'efforcent de donner un sens et une continuité à leur routine professionnelle. Elle a repéré trois techniques mises en œuvre à cet effet. Il s'agit tout d'abord d'une certaine continuité dans le contenu politique de leurs prises de position, ensuite, les il y a la fonction stabilisatrice des rituels et enfin, le rôle de l'espace. Les parlementaires développent un rythme particulier, un rapport routinisé à l'espace dans lequel ils naviguent et entretiennent leurs relations sociales.

Emma Crewe n'a pas utilisé d'enregistreur, instrument qui la rend trop nerveuse. Pour faciliter les échanges, elle a surtout recouru à ce que les Anglais appelle *banter*, art de la conversation typiquement britannique sur le mode de l'humour et du badinage.